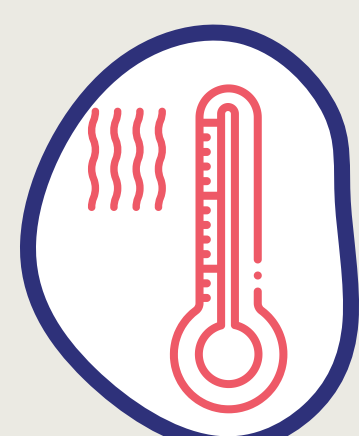


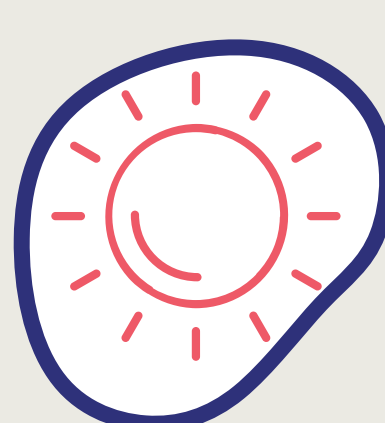
Travailler au soleil par forte chaleur

Les risques...



de la chaleur sur l'organisme

- Fatigue, sueurs abondantes, nausées, maux de tête, vertiges, crampes...
- Déshydratation
- Insolation
- Coup de chaleur
- Baisse de vigilance
- Ralentissement du temps de réaction
- Risque accru d'accident du travail

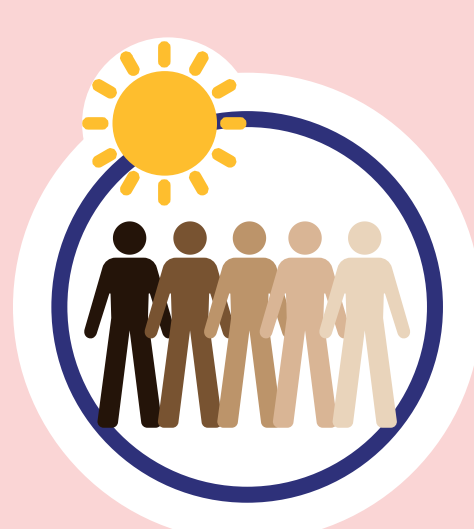


du soleil sur la peau

- Coup de soleil
- Vieillesse accélérée
- Réaction allergique
- Cancres cutanés
- Photosensibilisation avec médicaments, produits cosmétiques, aliments



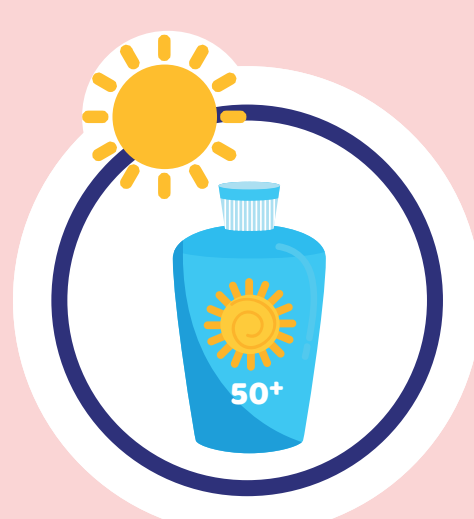
Comment se protéger ?



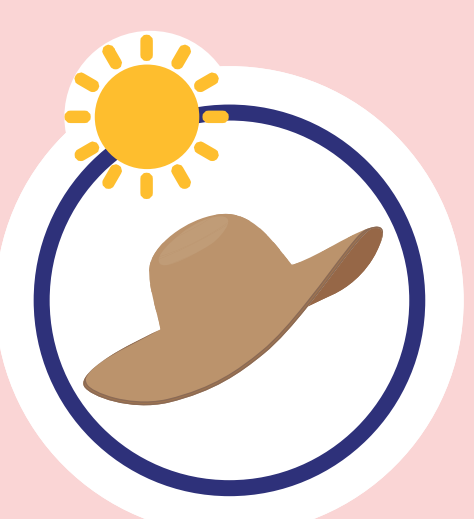
Connaître la sensibilité de sa peau au soleil : plus la peau est claire, plus elle est sensible aux coups de soleil



Porter des vêtements couvrants mais légers



Utiliser une crème solaire, l'appliquer 15 à 20 minutes avant de s'exposer, l'étaler en quantité généreuse et renouveler l'application toutes les 2 heures



Porter un chapeau à large bord et un protège-nuque sauf si vous avez des EPI* obligatoires



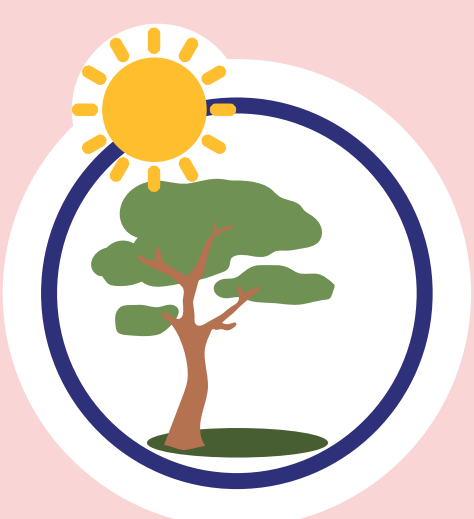
Éviter le plein soleil entre 11h et 15h



Porter des lunettes / une visière de sécurité anti UV



S'hydrater régulièrement



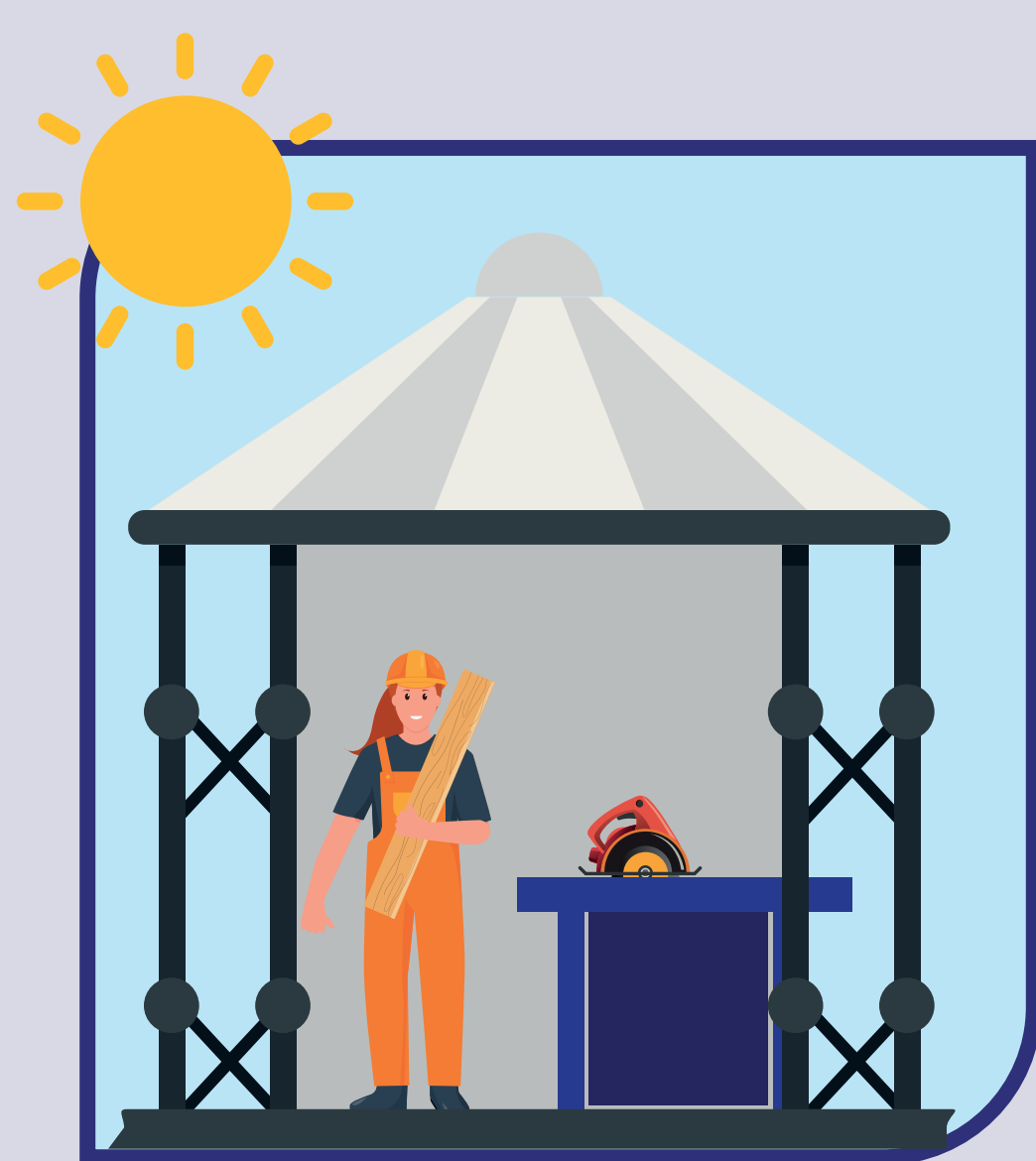
S'abriter à l'ombre au maximum

* Équipements de protection individuelle (casque...)

Conseils de prévention pour les employeurs



Organiser les horaires de travail afin d'éviter les heures d'ensoleillement important



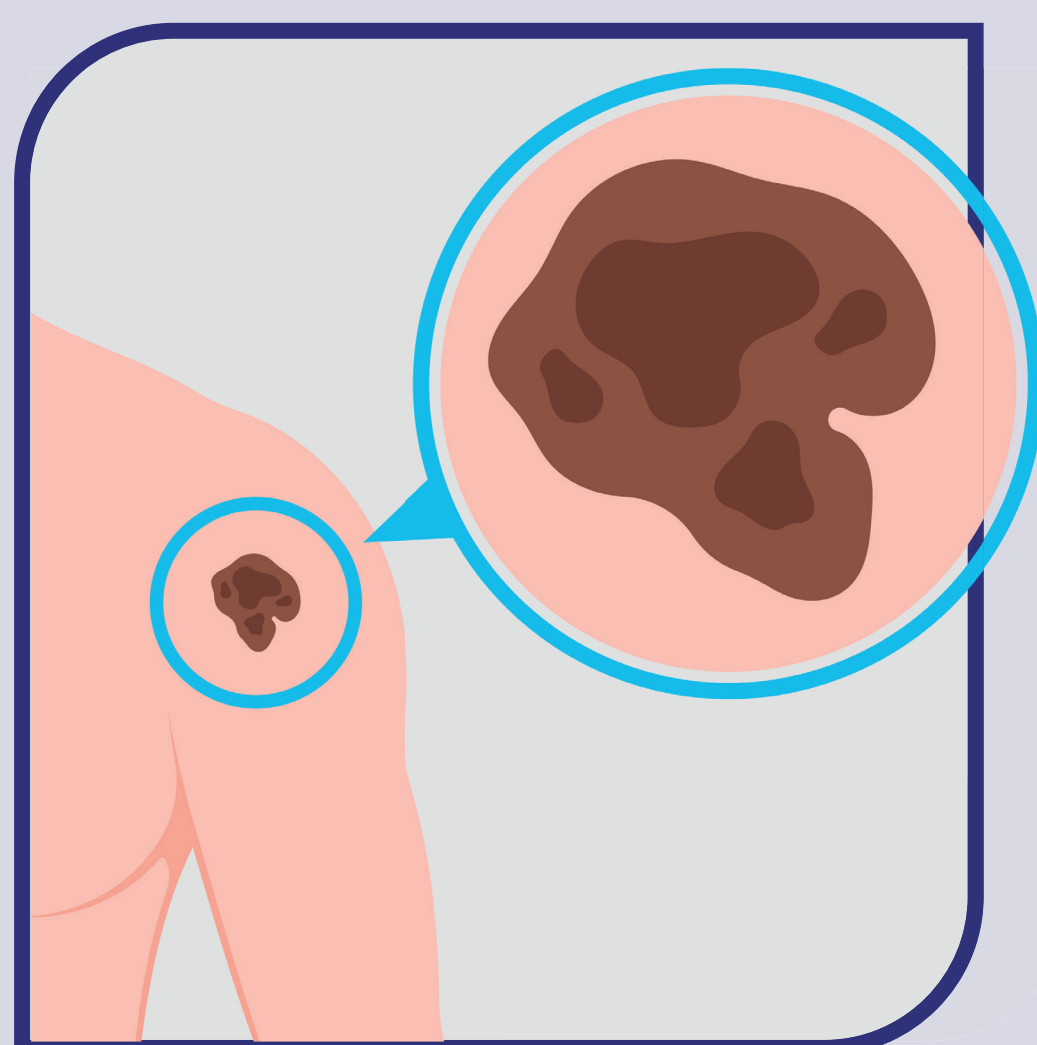
Limiter les temps d'exposition des salariés au soleil et/ou effectuer des rotations de tâches



Proposer des pauses régulières dans des lieux frais ou climatisés



Mettre à disposition des salariés des sources d'eau potable et fraîche



Encourager les salariés à consulter un dermatologue régulièrement pour contrôler leur peau

Sollicitez l'équipe de votre service de prévention et de santé au travail de l'ACMS pour être conseillé dans votre démarche